

AVANT-PROPOS

Ce n'est pas l'histoire de la Seigneurie et de la paroisse de Berthier, que nous avons résolu d'écrire, mais plutôt *le précis de cette histoire*: précis qui pourra, nous en avons l'espoir, servir plus tard de *thème solide* aux développements et aux réflexions que comporte l'histoire. Car, nous avons pu recueillir une foule de documents authentiques relatifs à la seigneurie et à la paroisse de Berthier, et nous nous proposons de les citer au long.

D'abord, les archives de la paroisse nous ont été ouvertes avec grâce, et, si nous n'y avons pas trouvé autant d'indications que nous l'eussions désiré, elles ont pourtant servi à nous ouvrir bien des horizons nouveaux et à nous mettre aussi sur les sentiers qui devaient nous conduire à des hypothèses, puis à la réalité bien et dûment prouvée.

Ensuite les "*Édits et ordonnances royaux, Déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada,*" imprimés sur une adresse de l'assemblée législative, revus et corrigés d'après les pièces originales déposées aux archives provinciales, et publiés, à Québec, en 1854, nous ont donné l'explication d'une foule de choses que nous ne comprenions pas encore; mais à cause de leur caractère plutôt général que particulier, ces documents nous laissaient pourtant beaucoup d'indéfinir.

Dans la suite nous citerons cet important document en disant seulement : "*Edits et ordonnances.*"

Nous étumes alors reçus à Monsieur l'abbé V. Plinguet, auteur de l'histoire de la seigneurie et de la paroisse de l'*Isle-Dupas*, dont il est le vénérable et estimé pasteur, et nous n'étumes qu'à nous féliciter d'avoir eu recours à ses connaissances et à sa mémoire riche encore et toujours jeune; malgré ses soixante-dix années.

La bienveillance avec laquelle nous avons été accueilli auprès de M. E. O. Cuthbert, écuyer, seigneur de Berthier, nous a valu plusieurs papiers intéressants, dont nous citerons plusieurs *in extenso*, en particulier le diplôme de sa noblesse etc. Nous devons à ce monsieur les "*Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale demandés par une adresse de l'assemblée législative,*" et publiés, à Québec, en 1852. En parlant de cet ouvrage nous dirons seulement : "*Pièces et documents.*"

Cependant toutes ces données ne nous suffisaient pas, quelque considérables qu'elles fussent, et, l'entrée des archives de l'archidiocèse nous ayant été permise, nous trouvâmes heureusement, au dossier de la paroisse de Ste Geneviève de Berthier, une foule de choses très propres à intéresser et l'auteur de cette étude et ses lecteurs.

Les greffes même des districts de Montréal et de Richelieu ne furent pas oubliés; la chancellerie archiépiscopale de Québec a été consultée; et le dictionnaire généalogique des familles canadiennes nous a été d'une grande utilité.

Malgré toutes ces longues et laborieuses recherches, et d'autres, en grand nombre, auprès des familles et des particuliers, il nous reste ce-